



Votre conseil municipal vous informe

**** ÉDITION SPÉCIALE ****

Sondage pour le camp de jour et **Cueillette des gros rebuts**

SONDAGE CONCERNANT LE CAMP DE JOUR DE SAINT-PACÔME

Le 21 mai dernier, dans le cadre de la reprise graduelle des activités, le gouvernement du Québec annonçait l'ouverture des camps de jour dans toutes les régions pour le 22 juin.

Le 25 mai dernier, le conseil municipal s'est réuni pour discuter de cette reprise pour notre municipalité. Lors de cette rencontre, il avait été décidé de ne pas ouvrir le camp de jour faute de ressources suffisantes et des exigences importantes de la Direction de la santé en matière d'exigences sanitaires. La municipalité n'a pas de technicienne en loisir qui coordonne ce camp, et ce, après 2 appels de candidatures en septembre 2019 et en février 2020. La municipalité a recruté une coordonnatrice de camp de jour et 3 animateurs. Toutefois, la coordonnatrice a donné sa démission le 22 mai dernier.

Nous nous retrouvons avec 3 animateurs sans superviseur pour animer le camp de jour. Avec les exigences en matière de ratio animateur/jeunes et surtout les exigences en matière de mesures sanitaires, le Conseil ne veut pas mettre à risque la sécurité des enfants et vise que l'expérience du camp de jour soit des plus formatrices. *Il nous semble impossible d'atteindre ces objectifs dans le contexte actuel.*

Durant la semaine du 25 mai, la ministre déléguée à l'Éducation, madame Isabelle Charest et la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest invitent les municipalités à ouvrir les camps de jour et annoncent l'accès sans frais aux infrastructures des établissements scolaires.

Plusieurs municipalités du Kamouraska n'offriront pas de camp de jour cet été. Celles qui offriront ce service le feront avec 50 à 60 % moins de participants compte tenu des ratios animateurs/jeunes fortement à la baisse dans le cadre de la pandémie. Un ratio régulier demande 1 animateur pour 15 jeunes alors que le ratio moyen exigé en ces temps de pandémie est de 1 animateur pour 7 jeunes.

Le conseil municipal a mis sa décision en veilleuse, le temps d'y voir plus clair et d'avoir des données probantes pour prendre une décision finale. Le sondage qui suit permettra de donner le maximum d'information afin de prendre une décision éclairée sur la tenue ou non du camp de jour.

SONDAGE

Si vous vous sentez concerné par la tenue des camps de jour, nous vous demandons de répondre à ces questions en répondant par courriel à : info@st-pacome.ca ou par téléphone au 418-852-2356 poste 201.

1. Avez-vous des enfants que vous voulez inscrire au camp de jour? oui ____ non ____
Si vous avez répondu non, allez à la question 4
2. Combien d'enfants voulez-vous inscrire au camp de jour? _____
3. Indiquez-nous l'âge de votre ou vos enfants que vous désirez inscrire : _____

Pour la tenue du camp de jour, la municipalité recherche une personne responsable pour la gestion du camp.

4. Connaissez-vous une ou des personnes intéressées (adulte ou ado) à prendre la responsabilité du camp de jour? oui ____ non ____
5. Si oui, pouvez-vous nous transmettre le nom de ces personnes.
Semaine entre 35 et 40 heures et salaire de 14,60 \$ /heure
6. Connaissez-vous des personnes (minimalement de 16 ans et plus ayant complété un secondaire 4) intéressées à animer un camp de jour? oui ____ non ____
7. Si oui, pouvez-vous nous transmettre le nom de ces personnes.
Semaine entre 35 et 40 heures et salaire de 13,10 \$ /heure

Le Conseil vous remercie de votre participation qui permettra de prendre la meilleure décision pour la tenue ou non du camp de jour.

CUEILLETTE DES GROS REBUTS

C'est le jeudi 2 juillet 2020 qu'aura lieu la collecte de gros rebuts dans la municipalité. Il est important que vos rebuts soient mis en bordure de la rue à cette date **pour 5 h jeudi matin**. Les employés municipaux ne passeront qu'une seule fois dans votre rue. Les encombrants mis à la rue **après 8 heures** le jeudi 2 juillet ne seront pas ramassés.

Prendre note que certaines matières peuvent être apportées à l'Écocentre de La Pocatière. Pour des informations supplémentaires, consultez le site internet suivant : www.co-eco.org ou par téléphone au (418) 856-2628.

3 JUIN 2020